

Le Buzuk la monnaie locale du Pays de Morlaix

Aujourd'hui, jeudi 31 Mai, nous nous rendons à Kerozar, la maison de l'économie sociale et solidaire, pour interviewer Malo et Vincent en Service Civique au sein de l'association du Buzuk. Notre but est de nous renseigner sur la monnaie locale du Pays de Morlaix.

Qu'est ce que le Buzuk ?

Le Buzuk est une monnaie locale, du Pays de Morlaix. C'est une monnaie annexée sur l'euro sans spéculation. Le Buzuk a été créé et est géré par une association, le projet a pris naissance grâce à l'ADESS (Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire).

Comment ça marche ?

Pour pouvoir utiliser le Buzuk il suffit d'adhérer à l'association, le prix d'adhésion est libre en fonction du budget de chacun. Aujourd'hui il y a une cinquantaine d'adhésions, ce sont généralement des adhésions familiales, c'est-à-dire que toute la famille utilise la même carte. D'année en année le nombre d'adhérent augmente. Une fois adhérent, on se rend dans le comptoir d'échange où on échange des euros contre des buzuk (1€ = 1Bzk). La monnaie peut être utilisée chez des prestataires qui sont des commerçants locaux (brasserie, crêperie, coiffeur, épicier...).

D'où vient le nom Buzuk ?

Le nom buzuk signifie verre de terre en breton, ce nom a été voté par les adhérents lors du lancement de l'association. Le buzuk est emblématique du travail du sol nécessaire pour une bonne qualité des produits qui sont vendus localement.

Quel est l'intérêt d'utiliser le Buzuk?

Le buzuk développe l'économie sociale et solidaire car il favorise les circuits courts. Il contribue aussi au respect de l'environnement, car les produits achetés avec les buzuk sont essentiellement locaux, les déplacements sont donc minimisés pour les consommateurs. Cela assure la qualité du produit acheté, et crée une relation de confiance entre le consommateur et le commerçant. L'utilisation du Buzuk permet de savoir où va l'argent, qui reste sur le territoire.



Le Buzuk en chiffres :

130 prestataires

Environ 20 000 bzk en circulation

500 adhérents

Article écrit par Corentin Le Lann, Guillaume Foll, Fanny Le Cunuder, Loeiza Narme « Les insoumis sauvages »